

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 980

présenté par

Mme Reid Arbelot, M. Brugerolles, M. Rimane, M. Castor, M. Peu, M. Tjibaou, M. Sansu,
M. Monnet, Mme Bourouaha, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Nadeau, Mme K/Bidi, M. Maurel,
M. Maillot et M. Bénard

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 45 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.